



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Examens de fin d'année : plus de 45 484 jeunes diplômés de l'enseignement agricole

Paris, le 18 juillet 2022

À l'issue de la session d'examens de juin 2022, l'enseignement agricole enregistre un taux de réussite de 86,4 % sur l'ensemble de ses diplômes, du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Dans toute la France, ce sont plus de 45 484 apprenants qui terminent leur année scolaire diplômés de l'enseignement agricole.

Pour cette session de juin 2022, 52 619 apprenants se sont présentés aux examens des brevets de technicien supérieur agricole, des baccalauréats professionnels et technologiques, des certificats d'aptitude professionnelle relevant de l'enseignement agricole – soit près de 1 100 élèves de plus que l'an passé. Grâce à la mobilisation de chacun des acteurs, les épreuves écrites, orales et pratiques se sont déroulées dans des bonnes conditions.

Avec un taux de réussite global de 86,4%, ce sont donc 45 484 jeunes qui se voient diplômés de l'enseignement agricole. Les résultats détaillés concernant les diplômes dont le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire assure la certification sont les suivants :

- CAP agricole : taux de réussite de **96,1 %** (7 539 élèves)
- Baccalauréat technologique : taux de réussite de **97,3 %** (4 709 élèves)
- Baccalauréat professionnel : taux de réussite de **86,3 %** (21 170 élèves)
- Brevet de technicien supérieur agricole : taux de réussite de **78,3 %** (12 066 élèves)

L'an dernier, 51 521 apprenants s'étaient présentés à ces diplômes et 46 600 avaient été admis. Le taux de réussite était de 90,4 %.

Pour Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

« J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à l'ensemble des 45 484 élèves et apprentis diplômés de l'enseignement agricole. Bravo à vous ! Vous illustrez la réussite de ce bel enseignement qui est une singularité française. Nous devons continuer de le faire grandir pour former encore davantage de jeunes aux métiers du Vivant et faire connaître toute leur beauté et leur diversité. J'adresse également mes sincères remerciements à

l'ensemble des équipes pédagogiques, administratives et de direction qui ont permis la tenue des examens et, plus généralement, de la continuité éducative toute l'année. Ce succès est collectif, soyez en fiers ! »

A propos du réseau de l'enseignement agricole français

Second réseau d'enseignement national, l'enseignement agricole compte plus de 800 établissements sur tout le territoire et forme chaque année plus de 210 000 élèves, apprentis et étudiants. Il propose des formations concrètes de la 4ème au doctorat, accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation professionnelle continue.

Enseignement vivant et moderne, il offre de nombreuses passerelles pour trouver sa formation ou se réorienter tout en portant la richesse et la beauté des métiers du Vivant.

Plus d'informations : <https://laventureduvivant.fr/>

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv